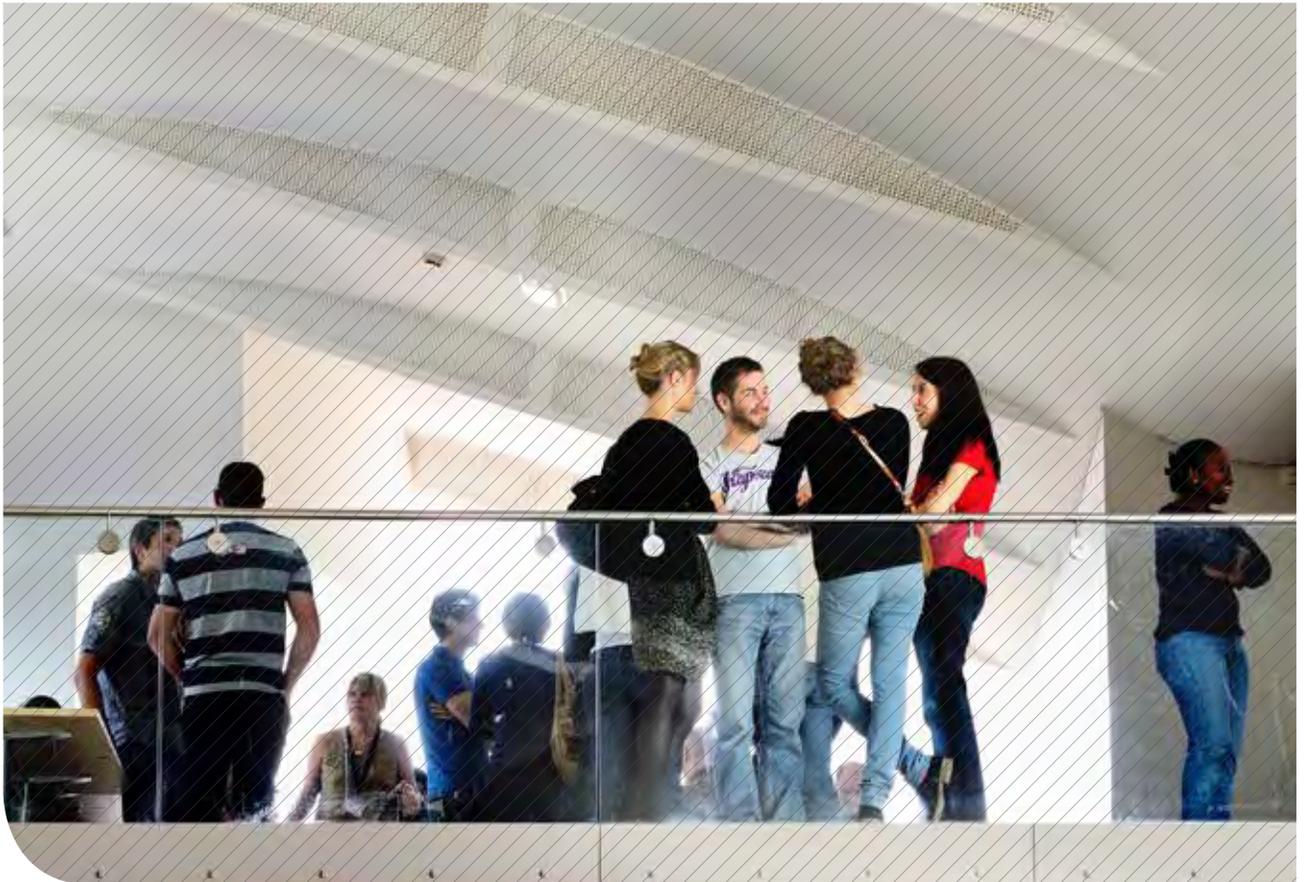


R
RENTRÉE

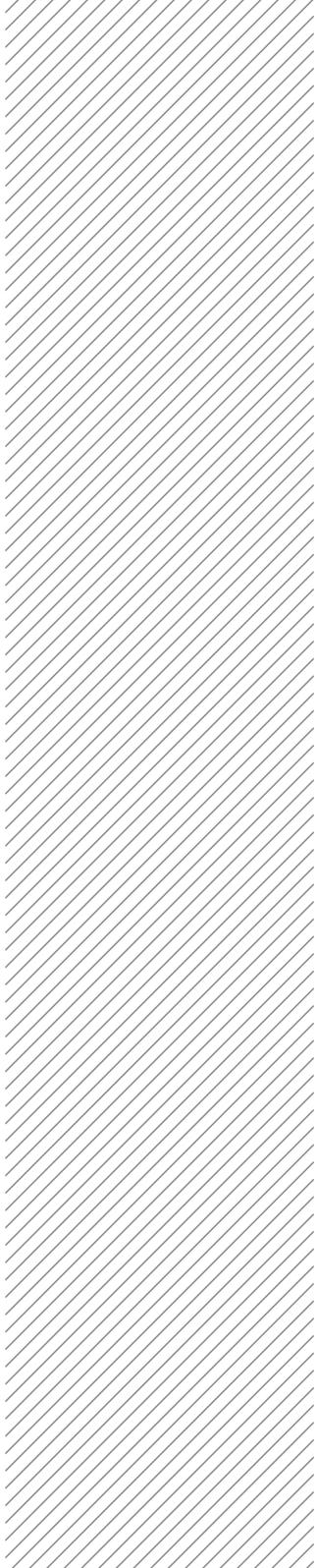
2023.2024

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

LIVRET
D'ACCUEIL



ENS
ENS DE LYON



ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

LIVRET D'ACCUEIL

Rentrée 2023-2024

Bienvenue à l'École normale supérieure de Lyon !

Que vous soyez étudiante ou étudiant, membre de la communauté académique, personnel administratif ou technique, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre entrée à l'ENS de Lyon.

Chaque rentrée est un grand moment pour notre établissement, plus encore pour vous et moi. Pour vous car c'est la première ; pour moi car après vingt-cinq ans passés à l'Université, je reviens à l'École que j'avais fréquentée dans les années 1990. Où que vous soyez, quels que soient votre statut, votre discipline, votre fonction, je vous souhaite d'y être aussi heureux que je le fus en tant qu'élève au département de physique, puis doctorant.

Vous allez découvrir une École singulière, qui se distingue par la qualité de sa formation et de sa recherche, inversement proportionnelle à sa taille. Au quotidien, une ENS est un creuset qui, en mêlant de façon indissociable formation et recherche, a vocation à irriguer le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur en France et à l'international. La valeur des étudiants que nous accueillons, la qualité des enseignants-chercheurs qui travaillent ici, les trajectoires de nos alumni, ne sauraient exister sans la capacité de notre établissement à créer et à entretenir un environnement propice à ce dialogue exigeant et permanent entre les disciplines, les compétences, les cultures, les générations. À ce titre, l'engagement des personnels administratifs et techniques est un facteur clé pour la réussite de nos missions, de même que les relations avec les organismes nationaux de recherche et les partenaires du site de Lyon Saint-Étienne.

Ma motivation repose d'abord sur l'ambition de porter au plus haut cette qualité, cette « excellence » qu'on nous prêche et qui nous oblige. Je suis en outre convaincu que nous avons une responsabilité particulière en tant qu'École normale supérieure, grande école universitaire ancrée dans le service public : faire rejaillir, bien au-delà des murs de l'École et du monde académique, les fruits de la connaissance que nous créons et que nous transmettons à nos étudiants. Notre action sera gouvernée par quelques principes forts : ouverture sociale, développement international, lien science-société, innovation et, bien sûr, contribution aux réflexions et aux solutions qui doivent être trouvées et partagées pour relever les défis des multiples transitions que nous devons réaliser, face à l'urgence écologique notamment.

Au cours de cette année universitaire, j'aurai l'occasion d'échanger sur le fonctionnement et la trajectoire de l'École avec l'ensemble de nos communautés et de nos partenaires, en vue de proposer un nouveau projet d'établissement. J'ai à cœur d'instaurer un dialogue ouvert et respectueux. J'espère qu'en tant que « nouveaux entrants » à l'ENS de Lyon, vous participerez à ces échanges car ce projet doit être largement partagé.

Je vous souhaite une très bonne rentrée 2023 !

Emmanuel Trizac
Président de l'ENS de Lyon



Vous avez entre les mains le livret d'accueil de l'étudiant à l'ENS de Lyon qui vous servira de guide et de repère pour découvrir notre École.

Pour vous toutes et tous qui rejoignez l'École en cette rentrée, vous intégrez un établissement qui forme par la recherche : elle représente 70% des débouchés des étudiants et étudiantes à la sortie de l'École. Grâce à cette formation par la recherche, vous apprendrez à penser une question complexe, à la poser correctement et à la résoudre en sachant gérer votre temps et développer une démarche pour y répondre. Autant de compétences qui vous seront utiles dans le domaine de la recherche mais aussi dans des situations professionnelles d'enseignement, d'encadrement ou de responsabilité de haut niveau. Cette formation est exigeante, elle demande curiosité, ouverture d'esprit et capacité d'innovation pour comprendre comment se construit la connaissance et être capable de la construire à votre tour. Elle s'appuie aussi sur des modes d'enseignement qui sont originaux : ateliers, master class, projets tutorés pour multiplier les démarches et les méthodes.

Construire la connaissance est un défi majeur de nos sociétés contemporaines marquées par de multiples crises climatique, environnementale, géopolitique, d'ampleur locale ou globale.

Dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon, vous poursuivrez une scolarité qui vous forme donc par la recherche, vous ouvre les horizons par une expérience de mobilité internationale et consolide vos savoirs et vos compétences grâce à la pluridisciplinarité, afin de répondre au mieux aux défis de nos sociétés.

De nombreux accords internationaux pour la mobilité, l'accueil dans les laboratoires de l'École, une bibliothèque de recherche et l'accompagnement individualisé par des chercheurs et enseignants-chercheurs sont autant d'atouts pour vous aider à construire votre trajectoire individuelle de formation par la recherche.

Pour celles et ceux qui rejoignent l'École en master, cette exigence de recherche est au cœur de nos formations proposées avec les universités et écoles du site de Lyon Saint-Etienne. Le CHEL[s], Collège des hautes études Lyon Sciences, auquel contribue l'ENS de Lyon, est un partenaire des formations.

Pour cette rentrée, l'École accueille notamment la promotion de 2^e année du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) Sciences et sociétés, dans le cadre d'un partenariat avec le lycée du Parc.

La vie étudiante offerte par l'École avec ses résidences, ses associations, ses labos juniors, le centre des langues ou celui des sports vous permettra de construire des liens. Et le réseau des alumni vous permettra de les conserver !

De nombreux services sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre parcours de formation à l'ENS de Lyon, vous les découvrirez dans ce livret et au fil de l'année.

Bienvenue à toutes et tous à l'ENS de Lyon et très belle rentrée !

Emmanuelle Boulineau
Vice-présidente aux Études



Éditorial du président	3
Éditorial de la vice-présidente aux études	5

ENS DE LYON 8

Plan de l'École	8
Chiffres clés	10
Organisation de l'École	11

SITUATION ET STATUT 13

DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT	13
Normalien élève	13
Normalien élève admis à titre étranger	14
Normalien étudiant	14
Auditeur de licence ou master	15
Normaliens élèves, normaliens étudiants et auditeur	15
Étudiant en CPES	15
Étudiant en formation continue	15
DROITS PERSONNELS	16
Les données à caractère personnel	16
Le droit à l'image	17
Le changement de prénom d'usage	17
SECURITÉ SOCIALE	17

S'INSTALLER À L'ENS DE LYON 19

Les résidences	19
La carte universitaire multiservices	22
Le compte informatique personnel	22
La cybersécurité	23

ÉTUDIER 25

À L'ENS DE LYON	25
L'offre de formation	25
Le diplôme de l'ENS de Lyon	26
La Bibliothèque Diderot de Lyon	26
Le Centre des langues	27
Le Centre d'ingénierie documentaire (CID)	28
Le bureau des stages	28
Le monde de la recherche : laboratoires et laboratoires juniors	29
DANS LYON	29
Le Collège des Hautes études - Lyon Science[s]	29
À L'INTERNATIONAL	30
Un réseau international	30
Le séjour à l'étranger	32
VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ÉTUDES	33

SANTÉ – PRÉVENTION – ACTION SOCIALE 35

Service de santé des étudiants	35
La prévention des VSS	37
Le plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	38
Régime spécial d'études	38
La politique handicap	38

VIVRE SUR LE CAMPUS 41

AU QUOTIDIEN	41
Les repas	41
Le courrier	42
La sécurité-incendie et la sûreté	42
Les installations et les activités culturelles	43
Les installations et les activités sportives, le Centre des sports	44
L'aménagement des locaux	44
Une démarche en faveur de la transition écologique	45
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	46
Les services, mode d'emploi	46
Les outils d'information à votre service	48
VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIONS	49
Les associations	49
Le Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE)	51
Le bureau des Alumni	51

LES INSTANCES DE L'ÉCOLE 53

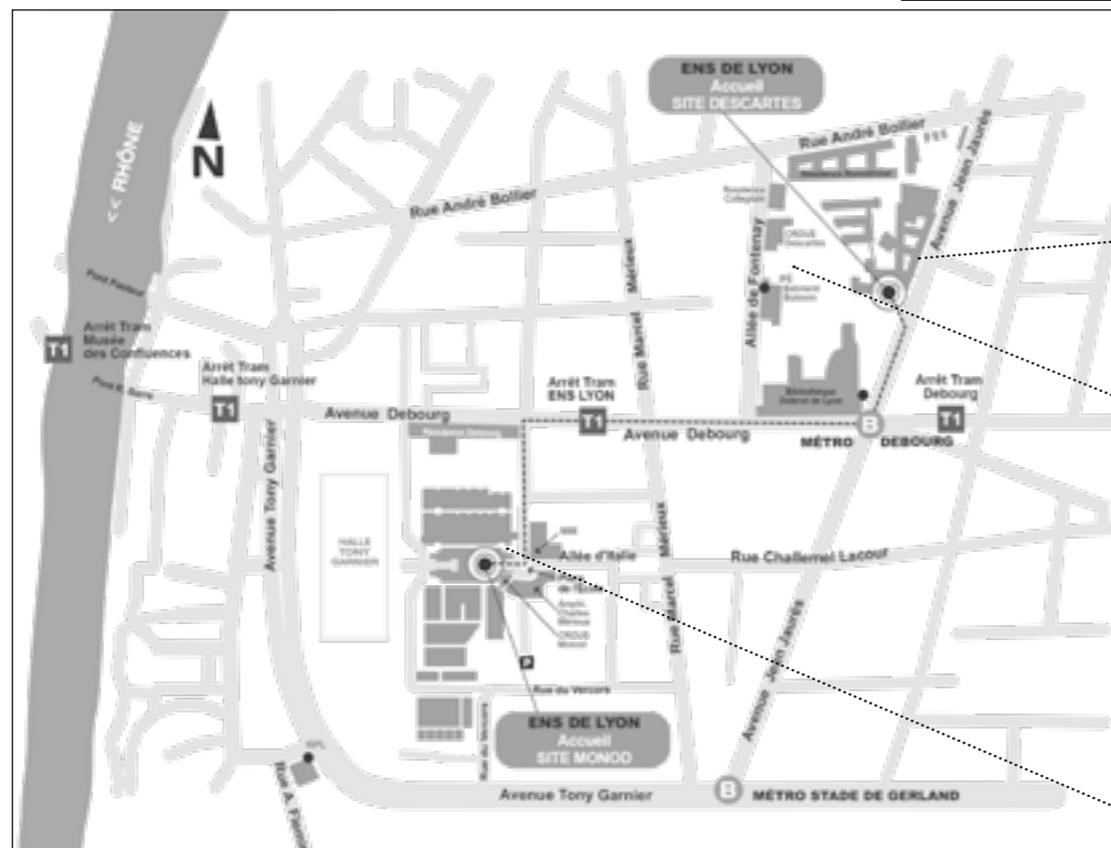
Conseil d'administration (CA)	53
Conseil scientifique (CS)	53
Conseil des élèves et de la vie étudiante (CEVE)	53
Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et de conditions de travail (F3SCT)	53

NUMÉROS D'URGENCE 55

SITES UTILES 59

Campus de Lyon	59
Pour aller et venir	59
Les sorties, les loisirs et la culture	59
Les universités	59

PLAN DE L'ÉCOLE



- **SITE DESCARTES**
15 parvis René Descartes, 69007 Lyon
Tél. : (04 37 37) 60 00
PC Sécurité
Bâtiment D1,
Rez-de-chaussée, Forum Pécaut
Tél. : (04 37 37) 60 61
Ouvert 24h/24 et 7j/7
Ligne de feu : 64 64

- **BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON**
5 parvis René Descartes, 69007 Lyon
Bâtiment D9
Accueil général
Tél. : (04 37 37) 65 00
PC Sécurité
Tél. : (04 37 37) 64 22
Ligne de feu : 81 51

- **BÂTIMENT BUISSON**
19 allée de Fontenay, 69007 Lyon
Bâtiment D8
Tél. : 04 26 73 11 00
Ligne de feu : 64 64

- **SITE MONOD**
46 allée d'Italie, 69007 Lyon
Bâtiment MGN1
Tél. : (04 72 72) 80 00
PC Sécurité / Accueil rez-de-chaussée
Tél. : (04 72 72) 81 51
Ouvert 24h/24 et 7j/7
Ligne de feu : 64 64

- **BÂTIMENT IGFL (Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon)**
32-34 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon
Bâtiment M10
Accueil / PC Sécurité
Tél. : 04 26 73 13 00



SITE DESCARTES



BÂTIMENT BUISSON



SITE MONOD



- **Accueil Site Descartes**
Théâtre Kantor
et Amphithéâtre Descartes

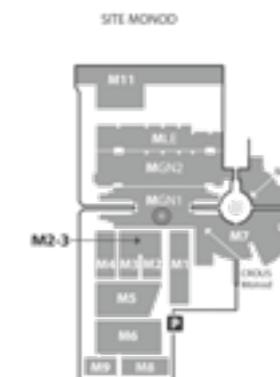
- D1 Présidence, Administration
- D2 Amphithéâtre Descartes, locaux d'enseignement, VP et services Études
- D3 Artemisia (Galerie Artemisia, ENS Média, agence comptable)
- D4 Laboratoires de recherche en Sciences humaines et sociales
- D5 Résidence Bonnamour
- D6 Résidence de l'Institut d'Études Avancées de Lyon
- D7 Restaurant universitaire
- D8 Bâtiment Buisson (Institut français de l'Éducation, ENS Éditions, librairie d'ENS Éditions, Administration)
- D9 Bibliothèque Diderot de Lyon

- **P Accès parking**
accès réservé

- **Accueil Site Monod**

- MGN1 VP Recherche, Administration, laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales, bibliothèque, Persée
- MGN2 et MLE Locaux d'enseignement
- M1 à M10 Laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales
- M11 Résidence Debourg et gymnase
- Accès depuis la place de l'École :**
Amphithéâtre Mérieux, locaux de S.P.O.R.T MMI, salle de réunion Place de l'École, restaurant universitaire.

- **P Accès parking**
accès réservé



CHIFFRES CLÉS 2022

2 426

ÉTUDIANTS

548

ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

496

DOCTORANTS INSCRITS EN THÈSE À L'ENS DE LYON

589

PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

69

NATIONALITÉS SUR LE CAMPUS

22

LABORATOIRES DE RECHERCHE

49

MEMBRES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

67

MÉDAILLES DU CNRS

9

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

9

START-UP INCUBÉES

25 %

DE MOINS

POUR NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030



ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Président : Emmanuel Trizac

president@ens-lyon.fr

Vice-présidence aux Études : Emmanuelle Boulineau

vice.presidence.etudes@ens-lyon.fr

Vice-présidence Recherche :

vice-presidence.recherche@ens-lyon.fr

Institut français de l'Éducation : Luc Ria

directeur.ife@ens-lyon.fr

Directeur général des services : Lyasid Hammoud

dgs@ens-lyon.fr

DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT

Tous les étudiants (normalien élève, normalien étudiant, auditeur, étudiant admis en CPES, doctorant) sont soumis au Règlement intérieur et au Règlement des études de l'École disponibles sur le site internet de l'École.

NORMALIEN ÉLÈVE

L'ENGAGEMENT DÉCENNAL

Les normaliens élèves fonctionnaires stagiaires sont tenus au respect de l'engagement décennal conformément à la réglementation en vigueur et au Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

Ils doivent justifier le respect de leur engagement décennal chaque année, pièces justificatives à l'appui. Le respect de l'engagement décennal est suivi par l'ENS de Lyon.

LE PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

LE CONGÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE (CCP)

Au moment de la rédaction de son plan d'études, l'élève fonctionnaire stagiaire peut demander une année de CCP au titre de l'année universitaire suivante.

Ce CCP ne peut lui être accordé qu'au terme d'une année où il a validé son plan d'études. À titre exceptionnel, un CCP d'une durée de six mois peut être accordé. Il doit alors correspondre à un semestre universitaire. La fin de scolarité de l'élève fonctionnaire stagiaire doit néanmoins toujours s'effectuer sans rupture de l'engagement décennal. La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT

Si l'élève fonctionnaire stagiaire n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il est placé en congé sans traitement pour insuffisance de résultat.

Dans le cas d'un placement en congé sans traitement pour insuffisance de résultat en cours d'année universitaire, l'élève peut être amené à rembourser les traitements perçus indûment avant la suspension effective du traitement.

L'année de congé pour insuffisance de résultat fait l'objet d'un plan d'études validé par la vice-présidente aux Études. La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'AUTORISATION DE REDOUBLER

L'autorisation de redoubler une année de scolarité d'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement peut être accordée par le Président de l'ENS de Lyon conformément à la réglementation en vigueur.

LA DÉMISSION

Les normaliens élèves qui ne souhaitent plus poursuivre leur scolarité d'élève de l'ENS de Lyon sont tenus de démissionner. La procédure et le formulaire de démission sont disponibles sur le portail des Études. L'élève démissionnaire est tenu de respecter les dispositions réglementaires liées à son engagement décennal.

L'ORDRE DE MISSION

En dehors des périodes de congé, les normaliens élèves rémunérés ne peuvent quitter leur résidence administrative sans un ordre de mission (OM). Les normaliens élèves avec traitement demandent un OM à chaque déplacement hors de leur résidence administrative. Les OM doivent être signés par la vice-présidente aux Études préalablement au déplacement. Si une formation en dehors de la résidence administrative du normalien élève a été validée dans son plan d'études, un OM doit être établi pour la durée de l'année universitaire concernée.

En cas de stage effectué dans le cadre d'une formation (diplôme national ou diplôme d'établissement), la convention de stage tient lieu d'OM. Toutefois, si, au cours du stage, un déplacement non prévu dans la convention doit être effectué, le normalien élève doit prévenir le gestionnaire de scolarité dont il dépend à l'ENS de Lyon et faire établir un OM.

Tout déplacement sans OM préalablement signé par la vice-présidente aux Études engage la seule responsabilité de l'élève.

LE CUMUL DE RÉMUNÉRATIONS

Les élèves fonctionnaires stagiaires doivent consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle à la réalisation de leur plan d'études.

Toutefois, ils peuvent être autorisés, sous certaines conditions, à exercer d'autres activités à titre accessoire, dans le respect des dispositions réglementaires en matière de cumul d'activités des fonctionnaires et dans le respect de leur plan d'études. Les activités accessoires sont soumises à l'autorisation préalable du Président de l'ENS de Lyon.

**NORMALIEN ÉLÈVE
ADMIS À TITRE ÉTRANGER**

Toutes les dispositions applicables aux normaliens élèves s'appliquent aux normaliens élèves admis à titre étranger, à l'exception de celles concernant le traitement, l'engagement décennal, l'ordre de mission et le cumul de rémunérations.

NORMALIEN ÉTUDIANT**LE PLAN D'ÉTUDES**

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT

Si le normalien étudiant n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il est en insuffisance de résultat. Il peut être autorisé à se réinscrire dans la formation qu'il n'a pas validée, dans la limite d'une année au cours de sa scolarité.

À la fin de cette année, les dispositions du règlement des études s'appliquent.

**AUDITEUR DE LICENCE
OU DE MASTER****L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT**

Si l'auditeur de licence ou de master ne valide pas complètement son année d'études, il n'est autorisé à poursuivre son cursus à l'ENS de Lyon que sur accord du directeur de son département de rattachement et de la vice-présidente aux Études. S'il obtient ces accords, il doit présenter un projet d'études, établi en concertation avec le directeur de son département de rattachement et soumis à la validation de la vice-présidente aux Études.

**NORMALIENS ÉLÈVES, NORMALIENS
ÉTUDIANTS ET AUDITEUR****CURSUS**

Pour les emplois du temps, les informations concernant les manifestations scientifiques, les modifications d'horaires de cours ou tout autre événement lié à l'enseignement, consultez les panneaux d'affichage dans le forum (site Descartes) ou les panneaux d'affichage des départements (site Monod), ainsi que le Portail des Études.

La messagerie @ens-lyon.fr est également fortement utilisée pour vous prévenir de toute information importante.

L'INSCRIPTION DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Les normaliens élèves et étudiants de première année qui ne sont pas titulaires du diplôme national de licence sont tenus de s'inscrire dans une université partenaire : Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3. Les informations sur ces dossiers d'inscription vous seront données par le service Études et scolarité.

Pour vous informer :

. www.univ-lyon1.fr
. www.univ-lyon2.fr
. www.univ-lyon3.fr

ÉTUDIANT EN CPES

En partenariat avec le Lycée du Parc, le Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures Sciences et Société permet la délivrance d'un diplôme valant grade de licence. Cette formation de 1^{er} cycle, inédite et en 3 ans, a pour objectif de former à la compréhension des enjeux du monde contemporain, dans toute leur complexité.

Contact : admission.bachelorCPES@ens-lyon.fr

ÉTUDIANT EN FORMATION CONTINUE

Contact : formation.continue@ens-lyon.fr

DROITS PERSONNELS

LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- **Textes de référence :**
loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018, règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, loi du 21 juin 2014 pour la confiance dans l'économie numérique, loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Conformément aux textes de référence, l'ENS de Lyon s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles. Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour une finalité se rapportant à la scolarité. Le président de l'ENS de Lyon est le responsable de ce traitement. La base légale des traitements repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. La personne dont les données personnelles sont collectées bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de mise à jour et d'effacement des informations la concernant, qu'elle peut exercer en s'adressant au délégué à la protection des données désigné par l'ENS de Lyon à l'adresse suivante : dpo@ens-lyon.fr.

LE DROIT À L'IMAGE

À votre entrée à l'ENS de Lyon, il vous est demandé de signer un formulaire de cession de vos droits à l'image dans le cadre d'une utilisation strictement relative à la communication de l'ENS de Lyon, sans but commercial. Si vous ne souhaitez pas que votre image puisse être diffusée par l'ENS de Lyon, faites-le savoir à communication@ens-lyon.fr.

LE CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE

L'ENS de Lyon s'engage à faciliter l'utilisation du prénom d'usage, notamment pour les personnes transgenres, sur tous les supports de communication (documentation et informatiques) de l'École. Vous pouvez demander l'utilisation de votre prénom d'usage. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir engagé une démarche de changement de prénom auprès de l'office d'état civil et aucun justificatif n'est demandé.

Formulaire de demande disponible sur le site internet : <http://www.ens-lyon.fr/lecole/nos-engagements/lutte-contre-les-discriminations-et-les-violences/lutte-contre-les-lgbt>

- **Contacts :**
 . **Chargée de mission égalité et non-discrimination :** Florence Françon - mission.egalite@ens-lyon.fr
 . **Référents égalité :** Natacha Portier, enseignante-chercheuse en informatique et Philippe Daubias, ingénieur de recherche, service Dunes
Mail : referentes.egalite@ens-lyon.fr

LA SÉCURITÉ SOCIALE

POUR LES NORMALIENS ÉLÈVES

En tant qu'élèves fonctionnaires stagiaires, vous devez impérativement vous affilier à la sécurité sociale par le biais de la MGEN ou de la MAGE, dès votre inscription à l'ENS de Lyon.

- **Contact :**
 . **MGEN :** www.mgen.fr, rubrique « nous contacter »
Tél. : 36 76
 Par courrier : section MGEN, BP 5062, 69601 Villeurbanne Cedex
 . **MAGE :** 15 rue Bancel, 69007 Lyon
Tél. : 04 72 71 23 45 / www.mage.fr

Complémentaire santé : le choix de votre mutuelle vous appartient (MGEN, MAGE ou tout autre).

- **Attention : quand un élève fonctionnaire stagiaire est malade, il doit obligatoirement fournir un arrêt de travail à son employeur qu'est l'ENS de Lyon.**

POUR LES NORMALIENS ÉTUDIANTS ET AUDITEURS INSCRITS DANS UN DIPLÔME

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie. Pour compléter vos remboursements de l'Assurance-Maladie, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé. Vous avez le choix entre celle de vos parents si vous êtes ayant-droits, une mutuelle étudiante ou tout autre organisme complémentaire.

POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Contactez le service Mobilité internationale : international@ens-lyon.fr



LES RÉSIDENCES

Chaque élève, étudiant ou étudiant international de l'École, peut, s'il le souhaite, et sous réserve des disponibilités et des règles d'attribution, bénéficier d'une chambre sur le campus. L'École dispose d'une résidence sur chaque site et propose 539 lits.

L'installation dans les résidences se fera à partir du 23 août 2022 et **UNIQUEMENT** sur rendez-vous (lien pour la prise de rendez-vous fourni avec confirmation d'attribution de la chambre).

L'accueil administratif a lieu au 3^e étage bâtiment D2, site Descartes :

- pour la résidence Bonnamour : D2.305,
- pour la résidence Debourg : D2.308.

Vous signerez votre contrat de location et paierez sur place votre dépôt de garantie du montant d'un loyer (par chèque, CB ou espèces).

Vous vous rendez ensuite en résidence avec un état des lieux à remplir lors de votre installation. Cet état des lieux, une fois rempli, est à déposer sous 48h dans la boîte aux lettres de la Maison du courrier de votre site (Descartes ou Monod).

Les règles d'attribution établies par l'ENS de Lyon rendent prioritaires les étudiants suivants, dans la limite des places disponibles :

- 1 – Mineurs,
- 2 – Boursiers sur critères sociaux,
- 3 – Primo-arrivants nationaux et internationaux (pour les internationaux, 80 lits réservés, puis en fonction des disponibilités),
- 4 – Agrégatifs non primo-arrivants et sans traitement.

Sept chambres adaptées aux besoins des étudiants à mobilité réduite leur sont par ailleurs réservées.



Pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre (demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence...), un seul contact pour les deux résidences : residence@ens-lyon.fr.

LE BUREAU DES HÉBERGEMENTS

Il assure la gestion locative des résidences étudiantes des deux sites.

Rendez-vous à la rubrique « Campus/Hébergement » du site web pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre : demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence...

- **Contact :**
Joël Kambourian et Horia Chellali,
Bureau des Hébergements,
residence@ens-lyon.fr

Le service logistique de la Direction des Moyens Généraux (DMG) est à votre disposition pour les questions liées :

– au mobilier des résidences

Courriel : logistique <logistique@ens-lyon.fr> ou ticket GLPI : <https://assistance.ens-lyon.fr/>

– à l'état des lieux des résidences étudiantes

Connectez-vous sur <https://rendezvous.ens-lyon.fr/>

RÉSIDENCE BONNAMOUR (SITE DESCARTES)

Trois à cinq chambres sont regroupées au sein d'un même module comprenant une entrée, une cuisine et un salon communs. Chaque chambre individuelle (avec salle d'eau privative) est équipée d'un lit et de sa table de nuit, d'une armoire, d'un bureau et d'un fauteuil. Pour utiliser la prise réseau d'accès à Internet, prévoir un câble RJ45 de connexion (login et mot de passe fournis lors de votre inscription à l'ENS de Lyon). Une laverie payante est accessible 24h/24.

- **Opérateur de maintenance logé sur place :**
Bruno Blondot / Tél. : (04 37 37) 31 50
Résidence A, rez-de-chaussée
Permanences du lundi au vendredi de 16h à 18h

RÉSIDENCE DEBOURG (SITE MONOD)

Les étudiants sont hébergés en studios allant du F1 au F3. Chaque chambre individuelle est équipée d'un lit et de sa table de nuit, d'une armoire, d'un bureau et d'un fauteuil. À partir du F2, la salle de bains et la cuisine sont communes. Pour utiliser la prise réseau d'accès à Internet, prévoir un câble RJ45 de connexion (login et mot de passe fournis lors de votre inscription à l'ENS de Lyon). Une laverie payante est accessible 24h/24.

- **Opérateur de maintenance logé sur place :**
Sébastien Gérard / Tél. : (04 72 72) 89 19
Rez-de-chaussée de la résidence bâtiment E
Permanences du lundi au vendredi de 16h à 18h

TARIFS (LOYER + CHARGES)

Les tarifs 2023-2024 seront donnés en ligne sur le site, rubriques « Campus / Hébergement ».

TARIFS 2022-2023 POUR INFORMATION

Site Descartes

Chambre simple : 355 €/mois

Chambre double : 416 €/mois

Site Monod

F1 (1 personne) : 342 €/mois

GD F1 (1 personne) : 402 €/mois

F2 (2 personnes) : 342 €/résident/mois

F3 (3 personnes) : 342 €/résident/mois

Ces tarifs sont valables jusqu'au 31 juillet 2023.

CONTRAT DE LOCATION

Le contrat est conclu pour une période maximale comprise entre la date d'installation (cf circulaire de rentrée) et jusqu'au 5 juillet 2024. Aucune prolongation n'est possible au-delà de cette date.

Un préavis de départ d'un mois est exigé en cas de résiliation anticipée (formulaire disponible sur le site de l'École, rubrique « Campus/Hébergement » et à retourner à : residence@ens-lyon.fr).

SUBVENTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La plupart des étudiants locataires peuvent bénéficier d'une aide au logement, sous réserve de remplir les conditions requises. Connectez-vous sur le site de la CAF de Lyon (www.caf.fr) pour effectuer vos démarches administratives et, notamment, faire votre première demande d'APL ou d'ALS.

- **Caisse d'allocations familiales**
67 boulevard Vivier Merle – 69409 Lyon Cedex 03
Tél. : 08 20 25 69 10 – www.caf.fr



LA CARTE UNIVERSITAIRE MULTISERVICES

Tous les étudiants et élèves des établissements membres de la ComUE Université de Lyon disposent d'une carte multiservices. Vous recevrez la vôtre lors de votre inscription à l'ENS de Lyon. Cette carte permet :

- d'accéder aux bâtiments des sites de l'ENS de Lyon ;
- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS ;
- d'emprunter des documents dans les bibliothèques.

- **Contact** : assistance-badges@ens-lyon.fr
ou par téléphone au (04 72 72) 87 78 pour Monod
et au (04 37 37) 65 94 pour Descartes.
Site Monod : GN2-004 rez-de-chaussée, de 9h à 12h
les lundis, mercredis et vendredis.
Site Descartes : bâtiment Formation, D2.016,
de 9h à 12h les mardis et jeudis.

En cas de perte ou vol de la carte multiservices, le signaler rapidement au bureau des badges afin que celle-ci soit bloquée. Pour une réédition, il faudra s'acquitter d'un paiement de 10€ à régler auprès de l'agence comptable, située en D2.041 sur le site Descartes (en cas de vol et uniquement sur présentation d'un justificatif, aucun paiement ne sera appliqué).

Pour les problèmes spécifiques à votre porte-monnaie Izly, contactez directement le CROUS : assistance-izly@crous-lyon.fr.

À noter qu'après édition du badge, un délai de 48h est à observer avant la réception du mail d'activation du compte, sur l'adresse prenom.nom@ens-lyon.fr.

LE COMPTE INFORMATIQUE PERSONNEL

Ce compte (nom d'utilisateur - login - et mot de passe personnels), vous donne accès à un ensemble de ressources informatiques :

- compte de messagerie : prenom.nom@ens-lyon.fr
(<https://webmail.ens-lyon.fr>)
- connexion à Internet (via Lyres et Renater)
- intranet (<https://intranet.ens-lyon.fr>)
- portail des Études (<https://etudes.ens-lyon.fr>)
- environnement numérique de travail comprenant :
 - . espace de stockage sauvegardé (1 Go),
 - . système d'envoi de fichiers volumineux (<https://filesender.ens-lyon.fr/>), etc.

L'ensemble de ces outils est accessible depuis le portail e-service : <https://ent.ens-lyon.fr>.

À noter : l'utilisation des ressources informatiques de l'École est soumise au respect de la charte d'utilisation des ressources informatiques de l'ENS de Lyon.

- **Consultez-la sur l'intranet de l'École** :
<https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/charte-informatique-it-charter>



LA CYBERSÉCURITÉ

De bonnes pratiques à respecter pour sauvegarder votre compte mail et vos données. Protéger son compte et ses données, c'est aussi garantir la sécurité du système d'information de l'ENS de Lyon.

CONSIGNES

1. Contre les vols de mot de passe, activez l'authentification forte. Toutes les démarches sur : <https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/authentification-forte>
2. Attention au phishing : méfiez-vous des faux e-mails. Vérifiez si : le nom de l'expéditeur est habituel, l'adresse d'expédition est cohérente, l'objet n'est pas trop alléchant ou alarmiste, les visuels sont de bonne qualité, le texte n'a pas beaucoup de fautes, les informations demandées ne sont pas confidentielles, le message n'est pas aguicheur ou inquiétant. Si certains de ces critères sont remplis : mettez directement votre mail à la poubelle sans l'ouvrir.
3. Attention également aux pièces jointes qui peuvent contenir des virus. N'ouvrez pas de pièce jointe venant d'un expéditeur inconnu ou associée à un message incohérent. Ne cliquez surtout pas sur un lien donné dans une pièce jointe de ce type.
4. Stockez vos données dans un espace sauvegardé.
5. Ne réutilisez jamais le mot de passe « ENS de Lyon » sur un autre site.
6. N'installez jamais de logiciel piraté ou de logiciel dont vous ne connaissez pas la provenance.

CONSIGNES SUPPLÉMENTAIRES

Si vous êtes aussi administrateur de votre poste informatique

7. Utilisez l'antivirus fourni par l'ENS de Lyon sur votre poste.
8. Effectuez les mises à jour de vos équipements et logiciels.
9. Activez le pare-feu de votre ordinateur.
10. Activez le chiffrement de votre disque dur.

- **Contact** : rssi@ens-lyon.fr

À L'ENS DE LYON

L'OFFRE DE FORMATION**UNE FORMATION PAR LA RECHERCHE**

L'ENS de Lyon offre à ses étudiants une formation par la recherche, ouverte à l'international et à la pluridisciplinarité, qui s'inscrit dans une trajectoire académique dont le doctorat constitue la suite naturelle. Elle forme d'abord les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs de demain ; par ailleurs, les doubles cursus, les formations complémentaires et l'acquisition d'expérience en milieu professionnel permettent d'élargir les débouchés au-delà des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Formés à la recherche dès le niveau pré-master, les étudiants de l'ENS de Lyon poursuivent leur parcours dans l'une des 20 mentions de master proposées par l'École en Arts, Lettres, Langues, Économie, Sciences exactes et expérimentales, Sciences humaines et sociales. Stages en laboratoires et mémoire de recherche encadrés par des chercheurs reconnus sont des éléments essentiels de la formation, de même que la possibilité de participer dès le master à des laboratoires juniors portés par des doctorants.

Bénéficiant d'un accompagnement individualisé par les équipes pédagogiques, les étudiants sont invités dès leur entrée à l'École à construire leur propre parcours en fonction de leur projet professionnel.

12 DÉPARTEMENTS DE FORMATION

À leur entrée à l'École, les étudiants commencent leur parcours par une année de pré-master (comportant éventuellement une L3 délivrée par une université partenaire) ou une première année de master dans l'un des départements de l'École.

Ces départements sont au nombre de douze : Biologie ; Chimie ; Économie ; Éducation et Humanités numériques ; Informatique ; Langues, littératures et civilisations étrangères ; Lettres et Arts ; Mathématiques ; Physique ; Sciences de la Terre ; Sciences humaines ; Sciences sociales.

UN CENTRE DES LANGUES

Il propose des enseignements de langues pour non-spécialistes et assure la préparation à la certification en anglais (*Cambridge in Advanced English - C1*).

UN CENTRE DES SPORTS

Il propose à tous des enseignements de sport et des activités sportives en accès libre dans les infrastructures de l'École (gymnases, salle de danse, salles de musculation).



LE DIPLÔME DE L'ENS DE LYON

Le diplôme de l'ENS de Lyon, conférant le grade de master, est le cadre commun de la scolarité normalienne.

Tous les étudiants qui accomplissent à l'École un parcours complet de formation doivent s'y inscrire, qu'ils soient admis sur concours ou sur dossier, et quelle que soit leur discipline de spécialité.

Le qualificatif de normalien s'applique à tous les étudiants inscrits au diplôme ; normalien élève pour les admis sur concours, normalien étudiant pour les admis sur dossier.

Le diplôme de l'ENS de Lyon offre une formation par la recherche et donne à chaque étudiant la possibilité de construire son parcours en fonction de son projet professionnel. Ouvert à l'international, il valorise la pluridisciplinarité et conduit vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, mais aussi vers d'autres débouchés, notamment dans l'administration publique ou l'entreprise.

Le diplôme de l'ENS de Lyon comporte des composants communs à l'ensemble de l'établissement et des éléments relevant de l'offre de formation de chaque département. Le livret du diplôme, décliné par département, est mis à jour chaque année universitaire, puis diffusé via le Portail des Études ; il est le document de référence qui guide l'étudiant pour construire son cursus en lien avec son tuteur.

- **Contact** : diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr

LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON

Bibliothèque pluridisciplinaire d'études et de recherche, la Bibliothèque Diderot de Lyon met à votre disposition plus de 1,2 million de documents sur ses deux sites, Descartes et Monod, et offre l'accès à un large éventail de documentation électronique (revues, ebooks, documents patrimoniaux).

Sur le site Descartes (bâtiment D9) se trouve l'ensemble des collections de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, des collections spécialisées en éducation, des collections patrimoniales, le fonds Russie et Europe médiane. La bibliothèque compte également une vidéothèque et une cartotheque. Les collections des laboratoires de recherche en LSH sont situées au Centre de Documentation Recherche (CDR, bâtiment D4).

Sur le site Monod (bâtiment MGN.2, 1^{er} étage), vous trouverez les ouvrages du pôle Sciences (Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre).

Sur le site web, vous aurez accès au catalogue, aux ressources électroniques, etc, ainsi qu'à une présentation de l'ensemble des services de la bibliothèque. Vous pourrez aussi consulter Europresse, base de données donnant accès à des articles en texte intégral, issus de titres de référence de l'actualité nationale et régionale en France, ainsi que de nombreux titres étrangers.

SITE DESCARTES

Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Éducation, Fonds patrimoniaux
Accueil : (04 37 37) 65 00

SITE MONOD

Bibliothèque Sciences
Accueil : (04 72 72) 81 84

- **Pour découvrir les documents et les services de la bibliothèque, consultez le site :**
www.bibliotheque-diderot.fr

HORAIRE D'OUVERTURE SUR LE SITE DESCARTES

– du lundi au vendredi : de 9h à 21h
– samedi et dimanche : de 10h à 20h

HORAIRE D'OUVERTURE SUR LE SITE MONOD

– du lundi au dimanche, jours fériés compris : de 8h à 23h15, accès par badge.

LE CENTRE DES LANGUES (CDL)

Le Centre des Langues propose aux étudiants, spécialistes d'autres disciplines, un vaste éventail de cours semestrialisés validables en allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, italien, persan, portugais, russe et turc.

Il assure également la formation en français des étudiants internationaux : cours de Français Langue Étrangère ou FLE.

Est aussi dispensée une préparation au Cambridge Advanced, certificat de niveau C, exigé pour le diplôme de l'ENS de Lyon. L'offre de langues (une centaine de cours par semestre) ainsi que les modalités d'inscription et de validation seront communiquées par le Centre de Langues lors des réunions obligatoires de début d'année (programme de rentrée).

Les cours du Centre des Langues sont soumis à un *numerus clausus*, d'où l'importance de s'inscrire en temps et en heure, selon le calendrier précisé ci-dessous.

TESTS DE PLACEMENT

Pour tous les primo-arrivants souhaitant s'inscrire en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, portugais ou russe, les tests de niveau sont obligatoires pour toute inscription au 1^{er} comme au 2nd semestre. Seuls les étudiants souhaitant s'inscrire dans un cours de niveau « grand débutant » en seront dispensés. Les étudiants non primo-arrivants, qui auraient déjà validé au CDL en 2022-2023 deux semestres d'une même langue dans un niveau donné, pourront demander à s'inscrire au niveau supérieur dans la langue concernée sans passer les tests de placement. Les jours et heures des tests écrits et oraux sont fixés par la circulaire de rentrée.

INSCRIPTIONS

Elles s'effectueront en ligne sur le site du Centre des Langues : <http://centredelangues.ens-lyon.fr>

Mardi 12 septembre (12h30 - 17h00) : anglais B1, B2 et FLE

Mercredi 13 septembre (12h30 - 17h00) : autres LV (hormis anglais et FLE)

Jeudi 14 septembre (12h30 - 17h00) : anglais C1

Mardi 19 septembre :

- réinscription pour cause d'inscription invalidée,
- inscription retardataires,
- inscription pour doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs et administratifs, en fonction des places disponibles (pour le FLE, l'inscription ne sera validée qu'au démarrage des cours).

Pour être validée, une inscription dans un cours doit être conforme aux préconisations résultant des tests de placement. Ces préconisations seront publiées sur le site du CDL à l'échéance du lundi 11 septembre.

Seuls les étudiants inscrits selon la procédure décrite ci-dessus seront admis en cours.

- **Contacts** :
Directrice du CDL : [Layla Roesler](mailto:Layla.Roesler@ens-lyon.fr)
layla.roesler@ens-lyon.fr
directeur.centre.langues@ens-lyon.fr
Gestionnaire de scolarité : [Jérémy Ganivet](mailto:Jeremy.Ganivet@ens-lyon.fr)
Tél. : (04 37 37) 60 12
langues@ens-lyon.fr
<http://centredelangues.ens-lyon.fr>



LE CENTRE D'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE : DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES EN INFORMATIQUE APPLIQUÉE AUX LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Le CID propose des cours communs à l'ensemble des disciplines LSH. Les cours offrent aux étudiants une culture informatique, ainsi que la maîtrise d'outils et de méthodes utiles à la poursuite de leurs études et de leurs travaux de recherche.

Programme des cours : <http://cid.ens-lyon.fr>.

- **Contact : formations-cid@ens-lyon.fr**

LE BUREAU DES STAGES

Le Bureau des Stages a pour mission de gérer les conventions de stage, conformément au cadre national des formations.

Il est présent sur les sites Descartes et Monod :

- pour les Sciences exactes et expérimentales (SEE) : joignable par mail à bureauesstages.monod@ens-lyon.fr ;
- pour les Lettres et Sciences humaines (LSH), il est situé site Descartes, bureau D2.310 : joignable par mail à bureauesstages.descartes@ens-lyon.fr.

Un Espace Stages est à disposition sur le Portail des Études ; il est indispensable de le consulter. Vous y trouverez les éléments de procédures pour demander une convention de stage en France ou à l'étranger, des documents types, une Foire Aux Questions (FAQ), des liens pointant sur différentes plateformes pour rechercher des stages, des offres de stage, etc.

Les demandes de convention de stage sont dématérialisées.

LE MONDE DE LA RECHERCHE : LABORATOIRES ET LABORATOIRES JUNIORS

L'ENS de Lyon souhaite permettre à ses étudiants d'appréhender le monde de la recherche (voir la liste des laboratoires de l'École sur le site, rubrique « Recherche/Structures de recherche »).

Les étudiant.es titulaires d'une agrégation ou d'un M2 peuvent créer leur propre laboratoire de recherche pour découvrir la recherche par l'apprentissage pratique, cette initiative devant déboucher sur une publication ou un colloque.

La décision de créer un laboratoire junior et son financement sont adoptés par le Conseil scientifique de l'ENS de Lyon qui statue sur dossier de création dans les mêmes conditions que pour tout projet qui lui est soumis.

La fin d'un laboratoire junior donne lieu à un rapport transmis au Conseil scientifique, qui fera régulièrement le bilan des opérations réalisées.

Les laboratoires juniors sont créés pour une durée de deux ans. En cas de demande de renouvellement, un rapport complet de l'activité du laboratoire durant la première phase et sur l'utilisation des crédits sera remis au Conseil.

DANS LYON

LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES - LYON SCIENCE[s]

Comme l'ensemble des étudiants de l'École Centrale Lyon, du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, de Sciences Po Lyon, de l'École des Mines de Saint-Étienne et de VetAgro Sup, de l'Emlyon et de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Droit et IAE), les étudiants de l'ENS de Lyon font partie du CHEL[s].

Créé en 2013 pour favoriser les croisements des disciplines et

l'enrichissement des compétences des étudiants, le CHEL[s] propose à ces derniers de suivre des modules partagés d'enseignement ainsi qu'un cours commun annuel, qui peuvent être valorisés dans le cadre du diplôme de l'École ou d'un master. Le CHEL[s] offre également aux étudiants la possibilité de créer des projets inter-établissements (les « Initiatives CHEL[s] »), ou encore de participer à des événements et grand public.

Depuis la rentrée 2021, les étudiants du CHEL[s] ont la possibilité de suivre un Passeport CHEL[s] « Acteurs des transitions » leur permettant d'approfondir les enjeux liés aux transitions.

À RETENIR :

Cette année, le cours commun CHEL[s] se tiendra à Sciences Po Lyon sur le thème « ruptures créatrices ». Rendez-vous tous les jeudis, du 21 septembre au 7 décembre 2023, de 18h à 20h, amphithéâtre Lucie et Raymond Aubrac, 14 avenue Berthelot. Retransmission via YouTube.

Le CHEL[s] propose également des MOOCs complémentaires à son cours commun, dont les cours pluridisciplinaires sont assurés par des enseignants des écoles du CHEL[s].

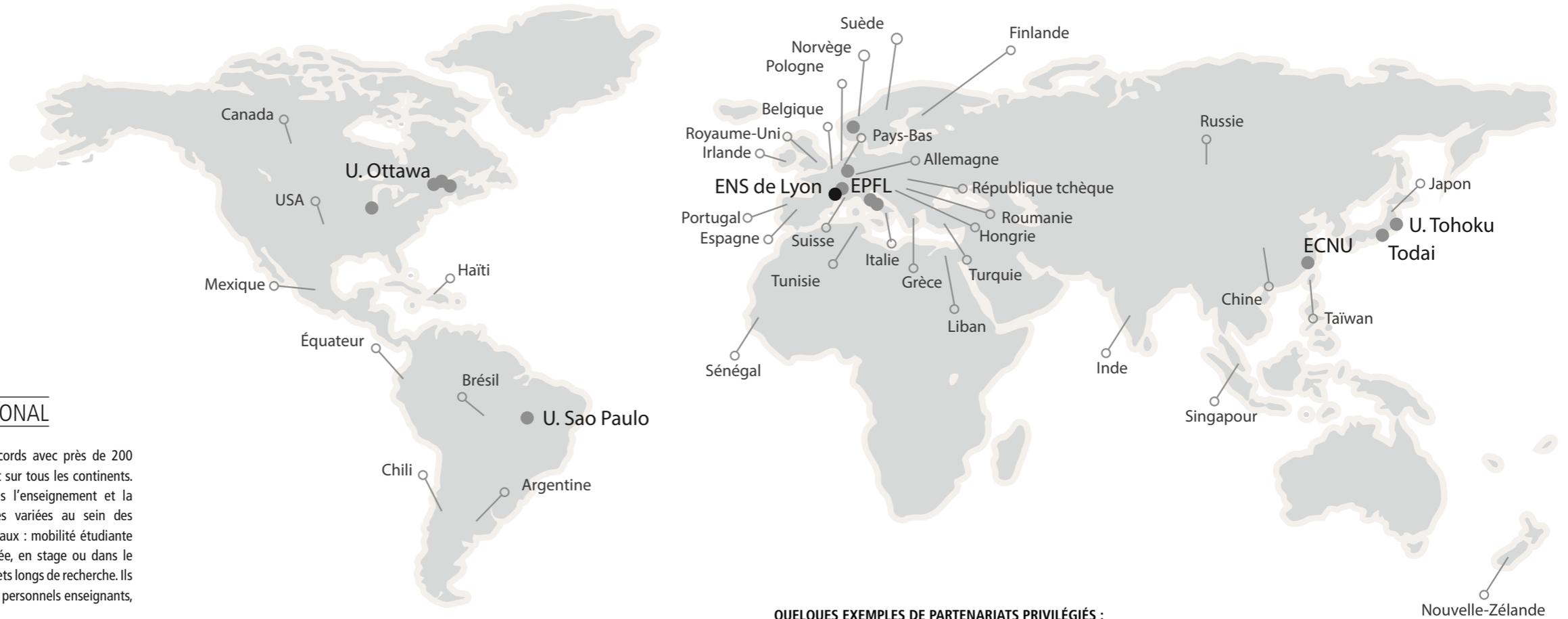
- **En savoir plus : www.chels.fr**
Suivez-nous sur :
Facebook : www.facebook.com/CHELSciences/
Twitter : [@Chels_Lyon](https://twitter.com/Chels_Lyon)
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/school/chels/>
- **Contact : VP aux Études, service Études et scolarité : cours.chels@ens-lyon.fr**
Coordinatrice du CHEL[s] : Alice Secretan
Tél. : 07 60 70 66 00
contact@chels.fr

À L'INTERNATIONAL

UN RÉSEAU INTERNATIONAL

L'ENS de Lyon a développé des accords avec près de 200 établissements répartis en Europe et sur tous les continents. Ces accords qui couvrent à la fois l'enseignement et la recherche permettent des mobilités variées au sein des meilleurs établissements internationaux : mobilité étudiante en échange au semestre et à l'année, en stage ou dans le cadre de postes de lecteurs et de projets longs de recherche. Ils permettent également la mobilité de personnels enseignants, de recherche et administratifs.

L'ENS de Lyon a obtenu le label « Bienvenue en France » au plus haut niveau (3 étoiles) délivré par Campus France pour la période 2019-2023, label qui reconnaît la qualité des dispositifs d'accueil, de l'offre de formation et d'accompagnement des enseignements, le logement et la qualité de vie du campus ainsi que la qualité du suivi post-diplômant.



QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS :

FORMATION-RECHERCHE DE L'ENS DE LYON

- Allemagne** : Université Albert-Ludwigs Freiburg
- Canada** : Université d'Ottawa, Université de Montréal
- Chine** : East China Normal University (ECNU)
- Inde** : Réseau des sept Indian Institutes of Science Education and Research (IISER), établissements d'excellence indiens situés à Pune, Kolkata, Bhopal, Tirupati, Mohali, Berhampur et Thiruvananthapuram

- Italie** : Università Roma Tre, Scuola Normale Superiore di Pisa, Instituts d'études avancées à Pise et Pavie (Collegio Borromeo, Collegio Ghislieri)
- Japon** : Université de Tokyo, Université de Tohoku, National Institute of Informatics (NII)
- Suisse** : École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
- États-Unis** : Northwestern University, Boston University

LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

L'ouverture à l'international fait partie intégrante de la formation académique ; c'est pourquoi le diplôme de l'ENS de Lyon rend obligatoire une expérience internationale d'au moins trois mois. L'École vous offre la possibilité de partir à travers le monde pour un séjour d'études ou de recherche, un stage ou un lectorat dans le cadre de ses nombreux partenariats (Erasmus, BCI Québec, OntarioRA, accords bilatéraux, stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères...).

Vous pouvez bénéficier, si vous remplissez les critères, des aides de l'Union Européenne, de la région Auvergne-Rhône-Alpes (bourse BRMIE) mais aussi de l'ENS de Lyon. Le service Mobilité internationale organise mi-octobre une réunion d'information pour vous présenter nos établissements partenaires.

- **Contact :** mobilite.sortante@ens-lyon.fr



VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ÉTUDES

VICE-PRÉSIDENTE : EMMANUELLE BOULINEAU

Assistante : Sylvie Dehay

Tél. : (04 37 37) 60 07

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage

- **Contact :** vice.presidente.etudes@ens-lyon.fr

ADMISSION ET CONCOURS

Responsable : Anne-Laure Gras

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage

Pour toute demande liée aux concours d'entrée à l'École.

- **Contact :** Tél. : (04 37 37) 61 74
admission.concours@ens-lyon.fr

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Responsable : Christine Boccingher

Responsable adjointe et 3^e cycle : Delphine Ponsot

Bureau de gestion des normaliens et des Masters :

Peggy Garcia (LSH) et Aurélie Cochat (SEE)

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage, D2.203

Site Monod / rez-de-chaussée – LE.B67

GESTIONNAIRES DE SCOLARITÉ

Concernant les formations des départements :

- Lettres et Arts, Éducation et Humanités numériques, Sciences humaines :
etudes_departements_lash@ens-lyon.fr
- Économie, Langues, Sciences sociales :
etudes_departements_iss@ens-lyon.fr
- Sciences exactes et expérimentales :
etudes_departements_monod@ens-lyon.fr

Concernant le diplôme de l'ENS de Lyon :
diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr

Concernant les doctorats et HDR :

etudes-theses-hdr@ens-lyon.fr

Ou les gestionnaires de scolarité via leur adresse mail nominative @ens-lyon.fr

VIE ÉTUDIANTE ET ALUMNI

Responsable : Emma Bessieres

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage, D2.216

- accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels,
- gestion locative des résidences du campus,
- animation et mobilisation du réseau des Alumni,
- mise en œuvre des programmes d'égalité des chances,
- gestion du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE),
- organisation du Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE),
- organisation de la Commission contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

- **Contact :** vie.etudiante@ens-lyon.fr

SERVICE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

D'après le décret n° 2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante, le service de santé des étudiants agit selon 3 axes principaux : la prévention, l'accès aux soins de premier recours et la veille sanitaire. Il réaffirme la possibilité pour chaque étudiant d'accéder au cours de sa scolarité à un examen de santé intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale. Il détermine des publics prioritaires en raison notamment de leur situation de handicap, d'exposition à des risques particuliers ou de risque de rupture du parcours de soins.

En outre, l'article D. 714-21 regroupe l'ensemble des missions des SSE. Il inclut la prévention et, le cas échéant, la prise en charge de la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions et la nutrition, donnant aux services une légitimité à agir dans ces thématiques de santé...

● **Contact : medecine.preventive@ens-lyon.fr**

INFIRMERIE – 1 SITE, 1 ADRESSE MAIL

Site Descartes

Tél. : (04 37 37) 61 37

Rez-de-chaussée - bâtiment D2, entrée près de celle du gymnase

Les horaires d'ouverture sont conditionnés par l'organisation du service, les entretiens planifiés et les réunions. Il est vivement recommandé de contacter les infirmières par mail pour convenir d'un rendez-vous.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Médecin Directrice du service de santé des étudiants

– Docteur Caroline Combes

Médecin

– Docteur Bussière

Infirmières

– Sandrine Tonadre : infirmière scolaire

– Virginie de Charentenay : infirmière psychopraticienne

– Myriam Grataloup : infirmière de prévention et santé au travail (personnel et doctorants)



Assistante

– Liliane Cohen
Tél. : (04 72 72) 88 13
secretariat.medical@ens-lyon.fr

Psychologues

– Noémie Fanget
– Artur Filice de Barros

Les nouveaux arrivants sont convoqués par mail, pour une visite médicale et/ou un entretien médico-professionnel au cours de l'année.

Ce bilan de santé (entretien, examen clinique, contrôle de la vue, analyse d'urines, vérification des vaccinations), réalisé dans le strict respect du secret médical, est l'occasion de vous apporter aide et solutions face à des problèmes de santé, des difficultés dans votre vie ou vos études.

À noter :

- pour les normaliens élèves, cette visite équivaut à une visite de médecine « du travail » comme pour tout salarié ;
- pour les étudiants de certaines filières, exposés à des risques particuliers (ex : biologie, chimie), cette visite peut être renouvelée durant leur cursus.

En pratique :

Les visites durent environ 45 minutes.

Pour tout problème somatique, pour les certificats d'aptitude au sport ou un besoin d'ordonnance, il faudra s'adresser à un médecin généraliste. Il est conseillé d'en trouver un sur Lyon en anticipation de la période hivernale, où il est plus difficile de trouver un nouveau médecin traitant.

AIDE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Si vous vous sentez angoissé, déprimé, en souffrance, si vous êtes inquiet pour un camarade ou un colocataire, n'hésitez pas à contacter les infirmières de l'École afin de pouvoir :

- parler, exprimer vos émotions, vos difficultés, en dehors du cadre familial, amical, social ;
- être écouté sans jugement, par des professionnels de santé tenus au secret médical ;
- demander conseil et partager votre inquiétude pour un camarade ou colocataire ;
- être orienté, accompagné, par l'équipe du service médical : médecins, infirmière psychopraticienne, psychologue*, assistante sociale et/ou en lien avec des praticiens extérieurs.

Les consultations sont gratuites, anonymes et durent environ 45 minutes. Les rendez-vous sont à prendre auprès des infirmières.

- **Contact : medecine.preventive@ens-lyon.fr**

ASSISTANCE SOCIALE

Pour les normaliens élèves :

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous auprès de Mme Liliane Cohen, au (04 72 72) 88 13 ou par mail à : secretariat.medical@ens-lyon.fr.

Pour les normaliens étudiants, les auditeurs et étudiants étrangers :

s'adresser au Service Social du CROUS au 59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon, tél. : 04 72 80 13 25.

OSTÉOPATHIE

Un partenariat avec ISOSTEO Lyon permet aux étudiants de l'ENS de Lyon de bénéficier de consultations gratuites sur présentation de leur carte d'étudiant.

Ces consultations réalisées par des étudiants d'ISOSTEO en fin d'études se déroulent dans les cliniques d'ISOSTEO situées à :

- Ecully Campus Ouest (04 78 66 12 34)
- Villeurbanne Campus Est La Doua (04 37 45 10 45)
- Lyon 7 Campus Jean Macé (04 72 70 59 40)

Les centres sont ouverts 6 jours/7, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 14h00.

Consultations uniquement sur rendez-vous.

Les étudiants de l'ENS de Lyon doivent prendre rendez-vous par mail ou par téléphone.

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET D'ÉCOUTE

Pour les types de faits pouvant s'apparenter à des discriminations, du harcèlement ou des violences à caractère sexiste ou sexuel, une procédure dédiée est mise en place à l'ENS de Lyon. Cette procédure n'est soumise à aucune condition de démarche auprès des services judiciaires (par exemple : dépôt de plainte). Menée de façon totalement indépendante d'éventuelles actions entreprises au niveau pénal, elle repose sur 4 principes :

- des étapes distinctes mobilisant des acteurs indépendants les uns des autres ;
- une écoute bienveillante, objective et sans a priori envers la personne à l'origine du signalement ;
- des actions menées en accord avec la personne ayant procédé au signalement ;
- des démarches soumises à la confidentialité par les différents acteurs mobilisés.

Si vous êtes victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles ou de toute forme de discrimination et de harcèlement, vous êtes invité à le signaler en utilisant au choix :

- une adresse mail unique : signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr
- un formulaire anonyme (en français et en anglais) disponible sur le site internet de l'École, rubriques « L'École > Nos engagements > Lutte contre les discriminations et les violences ».

La chargée de mission égalité, les référent(e)s égalité et la psychologue du travail de l'ENS de Lyon sont les seuls à avoir accès à ce signalement. Ils répondront sous une semaine à quinze jours maximum (hors périodes de vacances scolaires et fermeture administrative).

Si la personne à l'origine du signalement souhaite poursuivre la démarche, un rdv lui sera proposé auprès d'un binôme d'écoute composé au choix : de membres de la Mission égalité (chargée de mission égalité et/ou référents égalité), de la psychologue du travail ou d'un membre du service de médecine (médecin ou infirmière). En accord avec la personne écoutée, ces informations seront transmises à la Cellule Action qui se réunit toutes les deux semaines et qui, après étude de la situation, établit des préconisations et les transmet au Président. En accord avec la personne à l'origine du signalement, ces mesures seront engagées après décision de la Gouvernance.

- **Contacts :**
Chargée de mission Égalité et non-discrimination :
Florence Françon
mission.egalite@ens-lyon.fr
- **Référents égalité : Natacha Portier, enseignante-chercheuse en informatique, et Philippe Daubias, ingénieur de recherche, service Dunes**
referentes.egalite@ens-lyon.fr

Toutes les informations sur la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles sur le site internet de l'École, rubriques « L'École > Nos engagements > Lutte contre les discriminations et les violences ».

PLAN POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mobilisée depuis 2013 en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelles, l'ENS de Lyon a formalisé ses engagements dans le cadre d'un Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui a été présenté aux représentants du personnel lors du comité technique du 29 juin 2021 et validé par le conseil d'administration, le 9 juillet 2021.

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2021-2023 se décline en 5 axes :

1. Évaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération et de déroulement de carrière ;
2. Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux métiers et responsabilités professionnelles ;
3. Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle
4. Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles ;
5. Gouvernance, pilotage et suivi de la politique d'égalité professionnelle.

En savoir plus sur la page intranet dédiée : <https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/plan-daction-pour-egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-2021-2023>

- **Contacts :**
Chargée de mission Égalité et non-discrimination :
Florence Françon - mission.egalite@ens-lyon.fr
- *Directrice des ressources humaines :*
Yasmina Chams - yasmina.chams@ens-lyon.fr

RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES

Les modalités du régime spécial d'études (RSE) sont disponibles sur le portail des études, rubrique études.

LA POLITIQUE HANDICAP

L'accompagnement des étudiants qui ont des besoins d'aménagements pour étudier concerne les différents contextes d'études : contexte d'apprentissages (cours), examens, stages.

Le plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) est l'outil administratif qui permet d'inscrire et de mettre en œuvre ces aménagements.

Le médecin du service de médecine préventive a un agrément de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Au titre de cet agrément, il peut émettre un avis sur les demandes d'aménagements énoncés. La décision de validation incombe à la Présidence de l'établissement (par délégation à la Vice-Présidence aux Études).

Lorsqu'une situation est complexe à analyser et/ou interroge le cadre général de la formation, une réunion de synthèse réunissant le chargé de Mission Handicap, le médecin et un membre de l'équipe enseignante (souvent le responsable de niveau) peut être organisée, avant un échange avec l'étudiant concerné.

Le nombre de PAEH est passé de 8 en 2016 à 50 en 2022.

- **Contact : mission.handicap@ens-lyon.fr**

VIOLENCES OU HARCÈLEMENT SEXISTES OU SEXUELS, DISCRIMINATION

Victimes ou témoins, faites un signalement aux référents Égalité et à la chargée de mission Égalité et non-discrimination.

- **signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr**

ALLO SÉCU - ENS DE LYON
Campus Descartes :
04 37 37 64 64
Campus Monod :
04 72 72 81 51

Face aux violences sexistes et sexuelles soyez témoin actif

Distraire

Approchez-vous de la victime en lui donnant une raison de quitter la situation : dites-lui que quelqu'un l'appelle ou que vous avez besoin de lui parler. Toutes les excuses sont bonnes pour la mettre en sécurité.

Différer

Attendez que la situation passe, puis demandez à la victime si elle va bien ou faites un signalement plus tard quand vous êtes en sécurité : il n'est jamais trop tard pour signaler les violences sexistes et sexuelles.

Agir

Critiquez les comportements négatifs, dites à la personne de s'arrêter ou demandez à la victime si elle va bien. Faites ces interventions à plusieurs si possible.

Déléguer

Parlez à une personne en situation d'autorité pour qu'elle traite la situation immédiatement ou appelez à l'aide.

Urgences : 112 Urgences (sms) : 114

PC sécurité de l'ENS de Lyon:
04 37 37 64 64 à Descartes
04 72 72 81 51 à Monod

Signalement à l'ENS de Lyon :

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

NE RIEN LAISSER PASSER

**Pour vous c'est
juste une blague
juste un geste
juste de
la drague
juste une
remarque
pour la loi c'est
juste un délit.**

**Quand je
ne dis pas
clairement
oui
c'est que
je dis
clairement
non.**

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

**Mon
orientation
sexuelle
n'est pas
un choix.
Ton
homophobie,
si.**

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

AU QUOTIDIEN

LES REPAS

L'École dispose d'un restaurant universitaire sur chaque site.

Sur le site Monod

Restaurant et cafétéria universitaire (Crous de Lyon)

Du lundi au vendredi

De 11h30 à 14h pour le restaurant

De 8h à 15h pour la cafétéria

Implanté sur le campus Monod, ce nouveau lieu d'accueil moderne et repensé vous offrira la possibilité de profiter d'une large gamme de produits et de formules.

Différents espaces sont proposés :

- Le restaurant universitaire.
- La cafétéria en libre-service
- L'espace café

Ce nouveau site multimodal comporte également un espace dédié à l'organisation de repas de travail : la Brasserie des Sciences.

Sur le site Descartes

Restaurant universitaire (Crous de Lyon)

Du lundi au vendredi

De 11h30 à 14h

Offre proposée en restaurant

Le menu complet (6 points) se compose avec un large choix d'entrées, plats, fromages et desserts. Une offre végétarienne quotidienne est proposée dans tous les restaurants du Crous de Lyon. Nos chefs et leurs équipes cuisinent sur place avec des produits locaux, bio, frais, des viandes et poissons labels responsables.



Tarif menu complet à 6 points 3,30€ et 1€ pour les étudiants boursiers (tarif 2022-2023).

Offre proposée en cafétéria

Sur place ou à emporter et selon votre budget, vous prenez votre petit-déjeuner, votre repas de midi ou votre plat à emporter pour le soir : salades, sandwichs, paninis, plats chauds, cookies, viennoiseries, boissons.

Tarif menu étudiant composé d'un sandwich, un laitage et un dessert : 3,30€ et 1€ pour les étudiants boursiers (tarif 2022-2023).

Le Crous de Lyon ne propose plus de contenants jetables gratuits pour la vente de boissons ou plats à emporter dans toutes ses structures. Pensez à apporter votre mug ou votre gourde pour les boissons ainsi que vos couverts, votre bento et votre sac pour les plats à emporter. Au besoin, vous pourrez acheter sur place des contenants réemployables ou jetables (tasse, couverts, sac... de 0,10€ à 6,50€).

Mode de paiement : Izly le paiement sans contact dans toutes les structures de restauration

Le paiement en restaurant et cafétéria s'effectue exclusivement avec un compte Izly activé et chargé. Vous réglez vos repas avec votre carte d'étudiant ou avec l'appli Izly sur votre smartphone.

Comment faire ?

Izly vous envoie un e-mail sur l'adresse de messagerie utilisée lors de votre paiement de la CVEC. Vous êtes alors dirigé vers izly.fr pour activer et charger votre compte en ligne.

Plus d'informations sur : www.izly.fr

ET POUR LE CAFÉ

Rendez-vous tous les jours ouvrables à la « Kfêt » du site Descartes, de 12h à 14h et de 16h à 20h, ou au Foyer du site Monod, ouvert toute la journée, et tenus par les membres du BDE.

Café convivial, rencontres, musique et baby-foot garantis.

Localisations :

- Foyer Monod : sous-sol, entre les bâtiments Enseignement et Recherche
- Kfêt Descartes : rez-de-chaussée du bâtiment A de la résidence

LE COURRIER

Le courrier est habituellement distribué par la Poste dans les boîtes aux lettres des résidences du campus. N'oubliez pas de préciser le numéro de votre appartement lorsque vous donnez votre adresse. Une étiquette est éditée par le service courrier à votre nom, numéro et apposée sur les boîtes aux lettres.

Le service courrier de l'École est à votre disposition pour toute information complémentaire :

- – **site Descartes : local courrier bureau D3.004, contact : courrier.descartes@ens-lyon.fr**
- **site Monod : maison du courrier à côté du M6, contact : maison.courrier@ens-lyon.fr**

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LA SURETÉ

Elles sont assurées 24h/24 sur l'ensemble des bâtiments par 4 PC Sécurité et concernent entre autres :

- la prévention des incendies par rondes préventives,
- la rédaction et le contrôle des permis feu,
- le secours aux victimes,
- l'appel aux services de secours,
- les premières et deuxièmes interventions,
- la formation à l'évacuation et aux moyens d'extinction,
- l'assistance lors de l'organisation d'événements festifs et culturels,
- la vidéo-protection,
- le contrôle des badges, des accès piétons et des véhicules,
- la gestion des alarmes techniques.



LES INSTALLATIONS ET LES ACTIVITÉS CULTURELLES

À l'ENS de Lyon, la programmation culturelle est réalisée pour tous (ouverte à tout public interne et externe) et par tous : associations étudiantes, départements de formation et laboratoires de recherche. Pour une meilleure diffusion de tous les arts sur le campus, équipements, associations, personnels et partenaires extérieurs sont mobilisés.

Différents lieux pour produire et découvrir des créations artistiques :

- la **Galerie Artemisia** accueille des expositions d'art (liées principalement à la recherche en arts ou/et à la recherche-crédation). Elle est dotée des équipements les plus adéquats pour la présentation d'œuvres (éclairage, sonorisation...). Les étudiants de l'Unité d'Enseignement professionnalisante « pratiques curatoriales » ENS de Lyon/Institut d'art contemporain concrétisent leur propos générationnel dans la galerie-école Artemisia et assurent la médiation scientifique et culturelle ;

- le **Théâtre Kantor** est un théâtre-école qui reflète la spécificité de l'ENS de Lyon en alliant recherche et formation. Il accueille les activités de la section arts (master class, ateliers de dramaturgie...), participe à la diffusion des activités scientifiques (cycles de projections, colloques...) et offre un espace de création et de diffusion pour les étudiants, au sein des associations (ENScène, Champ Libre) et de partenariats institutionnels avec d'autres établissements (CNSMD, Opéra de Lyon...). La programmation du théâtre, ouverte à tous, est établie par une commission sur la base d'un appel à projet biannuel (en mai et en novembre) ;
- **deux ateliers** sur le site Descartes permettent la pratique des arts plastiques et de la photographie. Ils sont accessibles à tous les étudiants par l'intermédiaire de l'association ENplaStik ! qui organise des cours et coordonne l'utilisation du laboratoire de développement argentique ;
- le **hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon et la salle La Parenthèse** sont les lieux de nombreuses expositions thématiques et de rencontres avec des écrivains et des chercheurs ;
- d'autres espaces comme la **salle Dutilleux** (D2.008, Descartes), le **forum Félix Pécaut** (Descartes), la **Verrière** (ouverte uniquement à la communauté ENS en face de la bibliothèque (Monod) peuvent accueillir également des concerts, des expositions ou d'autres formes d'expression artistique ;
- l'ENS de Lyon dispose également d'un **plateau TV** et d'un **studio d'enregistrement** géré par le service ENS Média.

En savoir plus :

www.ens-lyon.fr/campus/culture

www.ens-lyon.fr/savoirs/culture-sciences-et-societe

- **Contacts :**
- . culture@ens-lyon.fr
pour l'organisation de projets artistiques et culturels au sein de l'École,
- . kantor@ens-lyon.fr
pour la programmation du Théâtre Kantor,
- . ens.media.assistance@ens-lyon.fr
pour les équipements audiovisuels.



LES INSTALLATIONS ET LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Vous disposerez à l'ENS de Lyon de nombreuses installations sportives qui faciliteront votre accès à la pratique : 2 gymnases (dont l'un avec mur d'escalade), 1 court de tennis, 2 salles de musculation et 1 salle de danse. Du matériel est également mis à votre disposition gratuitement (raquettes, ballons...). Qu'il s'agisse de sport de compétition ou d'activités de bien-être, l'École propose de nombreuses pratiques où la convivialité sera toujours au rendez-vous. Vous trouverez pas moins de 35 activités pour tous les niveaux et pour tous les goûts. L'AS et le Centre des sports proposent également des stages (ski, randonnée, escalade, canoë, plongée, voile, spéléo...) et des événements comme le Challenge Centrale Lyon ou les InterENS sportives. Les adhérents de l'Association Sportive (AS) peuvent bénéficier d'une pratique encadrée par des enseignants du Centre des sports, rejoindre des amis sur des créneaux non-encadrés ou tout simplement profiter des installations accessibles 7j/7 de 7h à 23h.

La cotisation à l'ASENSL pour 2023-2024 sera de 38€/an pour les adhérents rémunérés et 23€ pour les adhérents non rémunérés. Selon l'activité pratiquée, un certificat médical ou une simple attestation sera demandée. Les cours hebdomadaires encadrés permettront d'obtenir des « crédits école » dans le cadre du diplôme de l'ENS (à concurrence de 5 crédits maximum pour l'ensemble de la scolarité).

- **Informations et plannings :**
<http://www.ens-lyon.fr/campus/sport>
Réservation des équipements :
<https://planningsalles.ens-lyon.fr/>
Contact : sport@ens-lyon.fr

LE CENTRE DES SPORTS

Il organise des activités sportives très variées : sorties ski, randonnée, plongée, entraînements pour championnats universitaires, cours et équipements au sein des deux sites.

- **Contact :** sport@ens-lyon.fr

L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Entre 2016 et 2021, l'École a bénéficié des subventions de l'« Opération Campus », initiée par l'État et coordonnée par l'Université de Lyon, pour réhabiliter ses bâtiments vieillissants et réorganiser l'espace de recherche et d'enseignement. Les bâtiments des 2 sites ont été mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. Sur Monod, le restaurant universitaire a été entièrement rénové et agrandi, les bâtiments ont été rénovés pour améliorer leurs performances énergétiques. 3 245 m² ont été construits pour améliorer les conditions de travail des chercheurs.

Le Foyer Monod, local du BDE situé au sous-sol, entre les bâtiments Enseignement et Recherche, a été entièrement réaménagé. Le prochain chantier est celui de la résidence Debourg sur le site Monod.

NUISANCES SONORES

N'oubliez pas que vous avez des voisins. Merci de penser aux habitants du quartier qui se plaignent d'être souvent dérangés la nuit par du bruit dans les résidences. Lors des soirées pensez à faire le moins de bruit possible quand vous quittez la salle pour faire une pause ou pour rentrer chez vous.

UNE DÈMARCHE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ENS de Lyon est engagée dans une démarche de transition écologique qui concerne l'ensemble de ses missions et activités, formation, recherche, diffusion des savoirs, gestion des bâtiments, vie de campus. Un chargé de mission Transition écologique a été nommé à la rentrée 2022 auprès de la présidence de l'ENS de Lyon, en charge d'une « feuille de route » pour l'établissement.



Une équipe dédiée et de nombreux acteurs autour d'elle réfléchissent à tout ce qui peut être mis en œuvre dans l'École pour à la fois atteindre notre objectif de réduction de notre empreinte carbone de 50% en 2030, mais aussi infléchir les contenus des formations, des projets et pratiques de recherche, des conditions de gestion de notre campus et nos pratiques de travail, pour répondre aux enjeux des transitions. L'institution s'est lancée dans un processus de labellisation Développement durable et Responsabilité sociale, que nous souhaiterions présenter en 2025. Cette démarche nous concerne toutes et tous, et chacun peut y prendre sa part, y compris par de petits gestes individuels. Nous avons en plus la chance d'abriter un remarquable jardin, lieu propice à la biodiversité, qu'il nous appartient de préserver.

Sur le campus en particulier, vous trouverez notamment :

- Un encouragement à la mobilité douce, avec de nombreuses places pour les vélos et deux stations d'entretien/réparation de vélo
 - Un système de tri sélectif avec des bacs de tri
 - Des bacs à compost aux abords des résidences
 - Des mesures d'économie de flux d'énergie, pour nous amener collectivement vers plus de sobriété, en complément de travaux de rénovation des bâtiments
 - Des conseils et bonnes pratiques sur les déchets numériques
- En parallèle, et en lien également avec les enseignants-chercheurs et associations investies sur les transitions, des actions de sensibilisation sont mises en place, accessibles aux étudiants et personnels : fresques du climat, ateliers 2 tonnes, conférences de sensibilisation.

Les associations étudiantes participent activement à cette démarche proactive. Elles font le lien entre les étudiants et l'administration pour tout ce qui a trait au développement durable. Voir la liste complète des associations étudiantes dans la rubrique « Vivre sur le campus/Vie étudiante et associations ».

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

LES SERVICES, MODE D'EMPLOI

LA REPROGRAPHIE

Site Descartes, sous-sol du bâtiment Artemisia

Pour des photocopies de petite et grande quantités ou pour tout type de travaux (impression, reliure...), contactez la reprographie qui vous indiquera les démarches à effectuer.

Les tarifs sont dégressifs selon la quantité et le type d'impression.

Les tirages peuvent être en couleur ou en noir et blanc ; divers formats sont proposés. Vous pouvez faire relier des documents.

- **Site Descartes**

Bâtiment Artemisia, sous-sol

Contact : reprographie@ens-lyon.fr

Tél. : (04 37 37) 60 91 / (04 37 37) 60 92

Aux espaces en libre-service

Pour les photocopies en petite quantité, des photocopieuses sont mises à votre disposition. Sur le site Descartes, elles se trouvent en D2.023 (salle libre-service du bâtiment D2), à la BDL sur les sites Descartes et Monod. Sur le site Monod, elles sont situées dans les départements. Vous devez posséder une carte Sedeco.

Vous pouvez acheter une carte ou la recharger aux bornes Sedeco :

- hall du site Descartes,
- hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon,
- hall de la bibliothèque du site Monod dictaphones,

LE TRAITEMENT NUMERIQUE DE L'IMAGE – TNI

Le TNI réalise l'impression grand format de posters (scientifiques et événementiels), de supports de communication et de supports d'expositions. L'unité TNI assure également la numérisation de documents graphiques.

- **Bâtiment Artemisia, D3.206**

Contact : ens.media.tni@ens-lyon.fr

Tél. : (04 37 37) 64 11 / (04 37 37) 61 06

Toutes les demandes d'impressions (Reprographie ou TNI) doivent passer par l'interface de commande Cervoprint en vous connectant à :

<http://ensmedia-impression.ens-lyon.fr>

LES SERVICES INFORMATIQUES

Les e-services

L'ensemble des services numériques offerts par la Direction des Systèmes d'Information est accessible sur l'intranet, à l'adresse : <https://intranet.ens-lyon.fr/ent>

Vous pouvez : changer votre mot de passe, accéder à vos documents personnels/partagés, partager des fichiers volumineux, consulter les réservations des salles, faire des demandes d'assistance, consulter votre messagerie et votre agenda, vous informer sur les cours.

Assistance

En cas de problème lié au matériel de l'ENS de Lyon ou aux services de l'ENS de Lyon (wifi, messagerie, impression, etc.), vous pouvez faire une demande d'assistance sur le portail <https://assistance.ens-lyon.fr>, rubrique « Direction Systèmes d'Information ».

Les salles informatiques

– Sur Descartes, 8 ordinateurs Windows et un photocopieur-imprimante sont en libre accès dans les salles D2.114 et D2.116 du bâtiment D2. Impressions et photocopies sont payantes. Une carte Sedeco ou bien un compte IZLY en cours de validité sont nécessaires pour leur utilisation.

Le portail d'impression <https://imprimer.ens-lyon.fr/> est également accessible depuis un poste personnel aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Les impressions restent en attente et sont à libérer directement sur le copieur, à l'aide de votre badge ou de votre carte Sedeco.

Plus d'informations sur :

<https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/impressions-et-copies-en-libre-service>

– sur Monod, 3 salles informatiques sont à votre disposition : salle n°001 (rez-de-chaussée), salles n°125 et n°171 (1^{er} étage). Ces salles disposent de 60 ordinateurs avec des systèmes Linux et d'un serveur de fichiers et de calcul.

– à la Bibliothèque Diderot de Lyon, vous disposez de postes informatiques connectés à Internet et destinés aux usages documentaires. Sur la mezzanine (site Descartes – salle concours), un espace bureautique (suite Microsoft Office) est à votre disposition.

– à la bibliothèque du site Monod, environ 15 postes informatiques sont connectés à Internet et destinés aux usages documentaires.

Connexion au réseau wifi

Tout utilisateur disposant d'un compte informatique actif à l'ENS de Lyon peut se connecter au réseau sans fil. Pour des connexions wifi sécurisées, privilégier l'utilisation du réseau wifi « Eduroam ». Les utilisateurs n'ayant pas accès au réseau Eduroam peuvent utiliser le réseau Eduspot si leur établissement y est référencé.

Ordinateurs personnels des étudiants

La DSI ne fournit pas d'assistance sur les ordinateurs personnels.

PRÊT DE MATÉRIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL

Le service ENS Média peut vous prêter caméras, appareils photos, dictaphones, etc.

- **Contact : ens.media.assistance@ens-lyon.fr**

Banque d'accueil d'ENS Média : Bureau D3.102

(1^{er} étage du bâtiment D3 site Descartes)

La Direction des Systèmes d'Information peut vous prêter un portable (Système Windows ou MacOS) pour une durée de 15 jours.

- **Contact : <https://assistance.ens-lyon.fr> puis**

« Direction des Systèmes d'Information ».

LE PORTAIL D'ASSISTANCE GLPI

Lorsque vous souhaitez effectuer une demande de travaux, le portail d'assistance GLPI vous permet de déposer un ticket et de prendre rang dans la file des demandes. Cette démarche est à effectuer pour tous les services support :

- l'informatique (demande Direction Systèmes Information) ;
- les badges (demande incidents badges et contrôles d'accès) ;
- la résidence : menus travaux de manutention (demande logistique), le ménage dans les parties communes (demande logistique, ménage), la gestion des déchets/le tri sélectif/les laveries (demande logistique, gestion éco-responsable) dans la résidence ;
- la communication et les médias : supports de communication papier et web, PAO, audiovisuel, numérique ;
- les sites internet.

LES OUTILS D'INFORMATION À VOTRE SERVICE

Veillez à utiliser votre adresse mail @ens-lyon.fr pour recevoir et diffuser des informations.

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ :

Les sites internet et intranet

- le site intranet : [https:// intranet.ens-lyon.fr](https://intranet.ens-lyon.fr)
Informations internes, notamment situation RH et procédures relatives aux fonctionnaires stagiaires, petites annonces...
- le site internet : www.ens-lyon.fr
Toute l'actualité de l'École (rubrique « Agenda »), l'offre de formation, les publications des chercheurs, la vie étudiante...
- le site international : www.ens-lyon.fr/en/
Le site de l'École pour les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels internationaux...
- le Portail des Études : <http://etudes.ens-lyon.fr>
Vos cours, des informations pédagogiques... C'est aussi sur le portail des Études que vous sont adressées la plupart des communications concernant le déroulement de votre scolarité ou les modalités administratives qui concernent l'ensemble des étudiants.

La newsletter

Entre nous, la lettre d'information interne, conçue par le service Communication, vous tient au courant de toutes les actualités de l'École (manifestations scientifiques à venir, programmation culturelle, vie du campus, etc.). Retrouvez également les petites annonces internes (location, achat/vente...). Vous la recevez chaque semaine sur votre adresse mail @ens-lyon.fr.

Les réseaux sociaux

Suivez l'ENS de Lyon sur les réseaux sociaux : Fb, Twitter, LinkedIn, Instagram, ainsi que l'actualité de la communauté des Alumni.

La messagerie

- Vous recevrez des messages de différents émetteurs :
 - . le Président : mail envoyé par « Président »
 - . le Directeur général des services : mail envoyé par « Direction générale des services »
 - . les Études : mail envoyé par « Vice-Présidence études »
- Listes de diffusion :
 - . tous.culture@ens-lyon.fr : le service culturel annonce toutes les manifestations culturelles organisées à l'École.
 - . tous.manifestations.scientifiques@ens-lyon.fr : la recherche et la formation utilisent la liste pour annoncer toutes les manifestations scientifiques organisées à l'École.

POUR DIFFUSER UNE INFORMATION :

Le service Communication travaille en synergie avec les services de l'École et les associations étudiantes pour relayer et faire connaître les temps forts de la vie du campus dans les différents supports de communication de l'École et auprès de ses réseaux. Il veille au respect de la charte graphique sur les documents étudiants.

- pour annoncer vos manifestations et qu'elles soient relayées sur les différents supports de l'École (site web, réseaux sociaux, écrans du hall d'accueil...) : rendez-vous sur la page d'accueil du site (www.ens-lyon.fr), rubrique « Agenda », puis cliquez sur le lien « Ajouter un événement ».
- pour diffuser une petite annonce, rendez-vous sur l'intranet (<https://intranet.ens-lyon.fr>), rubrique « Petites annonces ».
- pour trouver la charte graphique : sur la page d'accueil de l'intranet, rubrique « Communiquer/Charte graphique et logo de l'ENS de Lyon ».

- **Contact : communication@ens-lyon.fr**

VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIONS

L'École a créé un service Vie étudiante et Alumni pour accompagner les étudiants dans leurs projets, favoriser leur engagement dans la vie de l'École et faciliter leur vie quotidienne.

LES ASSOCIATIONS

Les activités de la majorité des associations étudiantes sont présentées dans la plaquette Omega, consultable sur le site web, rubrique « Campus » et sur le site de l'École, rubrique « Campus/Vie associative/Associations ».

Le bureau des associations accompagne les étudiants qui souhaitent créer de nouvelles associations, soutient les projets des associations culturelles, artistiques ou sportives présentes sur les sites et gère les subventions annuelles qui leur sont accordées par l'établissement. Il organise et coordonne le « Forum des associations » à chaque rentrée universitaire.

LES RISQUES DE L'ALCOOL

Attention à votre consommation d'alcool. Que ce soit pour faire la fête ou pour se détendre le soir, la consommation d'alcool accroît le risque de maladie à l'âge adulte et les alcoolisations ponctuelles importantes (API) peuvent constituer une porte d'entrée vers une dépendance ultérieure. Les risques à court terme de l'abus d'alcool sont également importants : manque de concentration et d'énergie, sommeil de mauvaise qualité, coma éthylique, implication dans des violences comme victime et/ou auteur, rapports sexuels non consentis ou accidents de la route ; l'alcool est responsable de 25 % des décès chez les 15-34 ans et la deuxième cause de mortalité évitable, juste après le tabac. Si vous avez des questions ou des inquiétudes sur votre consommation, le service médical des étudiants peut vous recevoir sur rendez-vous.





LISTE DES ASSOCIATIONS

ALIENS : aliens.contact@ens-lyon.fr
 ARCENSIEL : arcensiel.bureau@ens-lyon.fr
 ASSOCIATION DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX (ASSET) :
asset.bureau@ens-lyon.fr
 ASSOCIATION SPORTIVE (AS) : sport@ens-lyon.fr
 BUREAU DES ELEVES (BDE) : bde@ens-lyon.fr
 BUREAU LUDIQUE (BUL) : bul@ens-lyon.fr
 CHAMP LIBRE : champlibre.bureau@ens-lyon.fr
 CŒUR DE L'ENS DE LYON : ketsiah.briard@ens-lyon.fr
 CONFER'ENS : conferens.bureau@ens-lyon.fr
 DEMESURES : demesures@ens-lyon.fr
 EmENSip' : emensip.ens@gmail.com
 ENPLASTIK ! : Enplastik.bureau@ens-lyon.fr
 ENSCENE ! : administration@enscene.org
 ENSEGUIDA : bureau.enseguida@ens-lyon.fr
 ENSEIGNER : enseignersoutien@gmail.com
 ENTHESE : enthes@ens-lyon.fr
 ENVERTS : enverts.bureau@ens-lyon.fr
 FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE L'ENS DE LYON :
federation@ens-lyon.fr
 ITINERENS : itinerens.lyon@gmail.com
 LA GRIFFE : lagriffe.redaction@ens-lyon.fr
 LES SALOPETTES : les.salopettes@yahoo.fr
 LUCIOLE : luciole.bureau@ens-lyon.fr
 ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES GRANDES ÉCOLES DE LYON :
contact.ogelyon@gmail.com
 POINT D'ORGUE : bureau@ens-lyon.org
 POLLENS : bureau.pollens@listes.ens-lyon.fr
 TRENSTOR : trenstior@ens-lyon.fr

- **Contact : Madj Casoli,**
Bureau des Associations
madj.casoli@ens-lyon.fr

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION DANS LES SALLES SUIVANTES : FOYER, SALLE PASSERELLE, SALLE DES COLLOQUES (1^{ER} ÉTAGE DU CROUS DE DESCARTES), CAFÉTÉRIA DU CROUS :

- Renseigner très précisément le formulaire de demande d'un événement étudiant festif.
- L'adresser à autorisation.evenement@ens-lyon.fr pour demander l'accord du Directeur général des services et informer la sécurité.

Demande à faire au plus tard 15 jours avant la date de l'événement. Toute demande arrivée tardivement sera refusée.

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION DANS UNE AUTRE SALLE DE L'ENS DE LYON :

- Faire votre demande le plus tôt possible sur le logiciel de réservation des salles Planning Salles (accès réservé).
- Pensez à renseigner précisément vos besoins.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Outil financier de solidarité et d'animation, le FSDIE, auquel l'Association des Élèves et Anciens Élèves contribue, fournit deux types d'aide : une aide sociale pour accompagner des étudiants dans une situation matérielle difficile ; un soutien aux projets collectifs d'associations ou de groupes d'étudiants visant à animer la vie du campus par des initiatives sportives, environnementales ou humanitaires s'adressant aux autres étudiants de l'établissement ou à la communauté universitaire dans son ensemble.

Les dossiers sont à retirer sur rendez-vous et à déposer au service Vie étudiante et Alumni.

- **Contact : Madj Casoli, FSDIE**
madj.casoli@ens-lyon.fr

CVEC

Chaque étudiant est tenu de régler la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) avant son inscription administrative à l'ENS de Lyon. La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». À l'École, la CVEC permet le financement de projets associatifs, au service des étudiants, qu'ils soient construits ou non en partenariats avec les services de l'École. Une commission réunissant représentants étudiants et membres des services se réunit 3 fois par an pour choisir les projets financés. En 2022-2023, la commission CVEC a contribué au financement de 17 projets étudiants.

LE BUREAU DES ALUMNI

« Alumni » vient du latin qui signifie littéralement « élève ». L'activité principale du bureau des Alumni est d'identifier, animer et mobiliser le réseau des anciens élèves des ENS de Fontenay, Saint-Cloud, LSH et Lyon. Il travaille en partenariat avec l'Association des Élèves et Anciens Élèves.

Ses principales activités :

- animation du site Alumni ENS de Lyon :
<https://alumni.ens-lyon.fr/>
- développement d'un réseau professionnel,
- organisation de Parcours & Carrières (courant novembre) : tables-rondes métiers.

En développant le réseau des Alumni, l'ENS de Lyon continue à poursuivre sa tâche éducative : apport d'expertise et de compétences, aide éducative, aide à l'entrée dans la vie active... Les anciens élèves sont la « mémoire » de l'établissement, le réseau aide à la pérennité de son esprit tout en l'ouvrant à l'extérieur.

- **Contact :**
Bureau des Alumni,
alumni@ens-lyon.fr
- **L'association des Élèves et Anciens Élèves**
contact@lyon-normalesup.org
www.facebook.com/aeensl@AE_ENS



Pour faire entendre votre voix, n'oubliez pas de voter pour élire vos représentants aux différentes instances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Primordial, ce conseil se réunit au moins trois fois par an pour décider notamment des orientations générales de l'École et de son budget. Il est composé d'un président et de 24 membres dont 5 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, désignées par le Président de l'École et 5 représentants d'institutions partenaires, 2 représentants de collectivités territoriales et 12 représentants élus des personnels de l'École (dont 2 membres élus du collège « Élèves et étudiants »). Le Président de l'École préside ce conseil.

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Le CS assure la liaison entre l'enseignement et la recherche de l'ENS de Lyon. Il est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche prévus au budget. Il est composé d'un président et de 26 membres, dont 12 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, et deux membres du collège « Élèves et étudiants ». Pour être électeur, il faut être élève ou étudiant titulaire d'un M1 ou d'un diplôme équivalent. Pour être éligible, il faut être élève ou étudiant titulaire d'une agrégation ou d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au master.

CONSEIL DES ÉLÈVES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CEVE)

Outre le Président de l'ENS de Lyon, le conseil réunit 16 membres dont 2 représentants des élèves et étudiants

membres du CA et 6 élus représentants du collège « Élèves et étudiants ». Son rôle est majeur dans la vie de l'École car il est consulté sur toutes les questions intéressant la formation, les élèves et la vie étudiante (enseignement, activités, conditions de vie et de travail...). C'est une structure permanente de concertation, de proposition et d'information pour les élèves.

FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

La F3SCT est une instance consultative qui émet des avis notamment sur les projets de texte relatifs à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

La formation spécialisée suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et à assurer la formation des personnels, des élèves et des usagers dans ces domaines.

La F3SCT procède à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels, élèves et usagers de l'établissement, notamment les femmes enceintes.

Conformément à l'article R. 951-5-2 du code de l'éducation, lorsque la formation spécialisée se réunit en formation élargie pour l'examen de questions susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des usagers au regard des risques auxquels ils peuvent être exposés, deux représentants des usagers sont présents (deux titulaires et deux suppléants).

ACCUEILS DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 60 00
• PC Sécurité Descartes :	(04 37 37) 64 64
SITE MONOD	(04 72 72) 80 00
• PC Sécurité Monod :	(04 72 72) 81 51

SERVICE MÉDICAL DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 61 37
----------------	------------------

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

POMPIERS	18
SAMU	15 ou le 112 (depuis un portable) ou le 114 (personnes ayant des difficultés à entendre ou parler, par fax ou SMS)
SMUR	04 72 11 63 80
POLICE SECOURS	17
SOS MÉDECINS LYON	04 78 83 51 51

MAISONS MÉDICALES DE GARDE
(soirs, week-ends et jours fériés)
Tél. : 04 72 33 00 33

HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT
5 place d'Arsonval, 69003 Lyon
– Standard, Tél. : 0825 0825 69
– Urgences, Tél. : 04 72 11 69 53
– Urgences psychiatriques, Tél. : 04 72 11 00 09

VIOLENCES OU HARCÈLEMENT SEXISTES OU SEXUELS, DISCRIMINATION

Victimes ou témoins, faites un signalement aux référents Égalité et à la chargée de mission Égalité et non-discrimination.

- signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

ALLO SÉCU - ENS DE LYON

Campus Descartes :
04 37 37 64 64
Campus Monod :
04 72 72 81 51

CENTRE ANTI-POISON ET URGENCES TOXICOLOGIQUES
Tél. : 04 72 11 69 11

CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH / SAINT-LUC
20 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
– Standard : 04 78 61 81 81
– Urgences, Tél. : 08 26 28 86 35
Appeler le 15 avant de vous présenter aux urgences.
Entrée : 10 rue Raulin, 69007 Lyon

URGENCES DENTAIRES
Dimanches et jours fériés, s'adresser au SAMU
Hôpital Édouard Herriot, pavillon A, 5 place d'Arsonval,
69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 03 61

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE
Consultation gratuite par des étudiants
11 rue Guillaume Paradin, 69008 Lyon
Tél. : 04 78 77 86 78

CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES
– Le Magdalena
37 rue de la Madeleine, 69007 Lyon
Tél. : 04 72 72 98 93
– Espace Gerland
245 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon
Tél. : 04 37 65 35 10

ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

CONTACTS À LYON
INSTITUT BERGERET
Entretiens individuels en ligne ou par téléphone
avec un psychologue sur RDV
Tél. : 07 64 42 92 59 / 04 27 18 79 51
Lundi > vendredi 9h-20h
Samedi 10h-14h
www.institutbergeret.fr/ecouteetudiantslyon

NIGHTLINE LYON
Service d'écoute et de tchat en ligne pour et par les étudiants
lyonnais (21h-2h30 du matin)
Tél. : 04 85 30 00 10
Prix d'un appel local, antenne lyonnaise
www.nightline-lyon.fr

SOS SUICIDE PHÉNIX LYON
Accueil et écoute de toute personne confrontée
à la problématique du suicide.
Sos-suicide-phenix.org
Tél. : 04 78 52 55 26

CPS CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE
Consultation, intervention à domicile, suivi téléphonique,
relais vers un soin au long cours.
cps@ch-le-vinatier.fr
Tél. secrétariat : 04 37 91 55 55
Lundi > vendredi 8h-16h
Tél. infirmière : 04 37 91 52 10 / 06 77 76 50 95

LIVE VINATIER
Plateforme Ecoute, Information, Orientation
Tél. : 0 805 05 05 69
Tous les jours, 8h-20h
contact@livesantementale.fr

AUTRES NUMÉROS UTILES
CENTRE MÉDICAL ET DENTAIRE MGEN
44 rue Feuillat, 69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 30 09

CENTRE DE SOINS DENTAIRES - HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT
6-8 place Depéret, 69 007 Lyon
Tél. : 04 27 85 40 00
RDV à prendre en ligne : <https://www.chu-lyon.fr/service-soins-dentaires-odontologie-hospitaliere>

CAMPUS DE LYON

Site des étudiants : www.lyoncampus.com

Centre des œuvres universitaires et scolaires : www.crous-lyon.fr

Logement : www.crous-lyon.fr

POUR ALLER ET VENIR

Transports en commun dans la région urbaine de Lyon :

- TCL (métro, tram, bus) : www.tcl.fr
- Vélo'v (location de vélos) : <https://velov.grandlyon.com>
- Covoiturage : www.encovoit-grandlyon.com
- GéoVélo (calcul d'itinéraire vélo) : www.geovelo.app
- Onlymoov' (trafic en temps réel) : www.onlymoov.com
- Oûra (transports en Rhône-Alpes) : www.oura.com

LES SORTIES, LES LOISIRS ET LA CULTURE

<https://www.lyon.fr/culture>

<https://www.petitpaume.com>

<http://lyon.citycrunch.fr>

LES UNIVERSITÉS

Université Claude Bernard Lyon 1 : www.univ-lyon1.fr

Université Lumière Lyon 2 : www.univ-lyon2.fr

Université Jean Moulin Lyon 3 : www.univ-lyon3.fr

Université Jean Monnet Saint-Étienne : www.univ-st-etienne.fr

Université de Lyon : www.universite-lyon.fr

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce guide pratique.

Conception, actualisation et suivi :
Service Communication de l'École

Mise en page :
Morgane Druet, Annie Desbruères,
ENS Média / Création graphique

Crédits photographies :
Jacques Caffin et Vincent Brault (ENS de Lyon),
Vincent Moncorgé, AdobeStock

Impression :
Reprographie / ENS de Lyon

École normale supérieure de Lyon

Juin 2023

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

**Vous êtes
victime
ou témoin
d'une situation
de harcèlement ?
Contactez
en toute
confidentialité**

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

Plus d'information sur le site de l'ENS de Lyon
En cas d'urgence : 112 par téléphone, 114 par sms

**#Ensemblecontre
leharcèlement**



**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**